



LOU GARDE CAMPÈSTRE

FEVRIER 2009 - n°161



CALENDRIER

S.14	Loto de l'Ecole
D.15	« Kalai l'éléphant » Spectacle organisé par la Maison des Jeunes Salle des Fêtes
S.21	Carnaval
V.27	Salle des Fêtes Loto Comité des Fêtes



VŒUX DU MAIRE

A tous ceux qui n'auront pu être présents à la salle des fêtes de Saint-Girons le vendredi 9 janvier pour le traditionnel « vœux du Maire », je présente mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

Quant à ce que je souhaite pour la Municipalité, c'est qu'elle sorte grandie des épreuves traversées depuis l'an dernier. Pour ma part, pour mener à bien la marche en avant de la Commune, je continuerai contre vents et marées, avec mon équipe, à la servir en élu responsable, avec sincérité, détermination et prudence.

Pour l'année à venir :

- nous venons d'acheter les terrains nécessaires à la création d'un *centre de santé* qui regroupera les médecins, dentiste, kinésithérapeute, et autres professions de santé qui se joindront à nous. Ce projet verra le jour dans moins d'un an.

- dans un souci de cohérence, de sécurité et d'esthétique, nous avons lancé l'étude des aménagements :

- . de l'ensemble des bourgs de Vielle et de Saint-Girons (voirie, trottoirs, espaces verts)
- . de la plage de Saint-Girons

- l'embellissement des cimetières, très important, est en cours

- les travaux de la piste cyclable Vielle-Saint-Girons/Taller devraient débuter.

- le projet de numérotation et dénomination des rues du village sera terminé avant la fin du mandat.

- nous continuons le projet d'agrandissement de la maison de retraite qui accueillera 60 résidents au lieu de 22 actuellement

- la création d'un hangar communal au lotissement artisanal Delès, totalement autofinancé par un programme de production d'électricité photovoltaïque

- la création d'aires de stockage de bois

Je terminerai en évoquant la question des finances qui constitue le nerf de la guerre pour porter nos projets. Nous avons la volonté de conserver une situation financière saine, sans augmenter les taux des taxes communales.

Qu'il s'agisse de la Communauté des Communes, de l'Etat, de la Région, du Département ou de l'Europe, nous mettrons tout en œuvre pour qu'ils mettent la main à la poche.

L'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux en vous

souhaitant une excellente année et surtout une santé de fer. Que 2009 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles ainsi que pour vos proches.

Votre Maire, Bernard
TRAMBOUZE

LOTO DE L'ECOLE

Loto le **samedi 14 février**, à la salle des fêtes de Saint-Girons, à 18 h 30.
Bingo. Loto pour les enfants. Buvette.
Sandwichs. Pâtisseries.
Garderie pour les enfants.

CARNAVAL 21 février Organisé par le Comité des Fêtes

14 h 00 : maquillage des enfants
16 h 00 : défilé dans le bourg de Saint-Girons avec une banda
17 h 00 : spectacle avec Zygo le clown (gratuit)
20 h 00 : repas animé par « All Pop »
11 € pour les adultes
5 € pour les enfants
Menu :

Garbure
Grillades/haricots verts
Fromage
Galette des rois / crème anglaise

Au cours du repas un cadeau au meilleur déguisement enfant.

Surprise à chaque fève trouvée lors du dessert.

D.R.T.

Dans le cadre de manœuvres incendies internes aux D.R.T. de Saint-Girons, un dégagement de fumées pourra être observé au Sud de l'Usine (zone Station d'Épuration) aux dates et horaires

suivants :

- Le 2 février 2009 de 14 h 00 à 16 h 00
- Le 9 mars 2009 de 14 h 00 à 16 h 00
- Le 12 mars 2009 de 15 h 00 à 17 h 00
- Le 16 mars 2009 de 15 h 00 à 17 h 00
- Le 18 mars 2009 de 15 h 00 à 17 h 00
- Le 25 mars 2009 de 15 h 00 à 17 h 00
- Le 31 mars 2009 de 15 h 00 à 17 h 00

Il s'agira de manœuvres réalisées en sécurité et maîtrisées par les pompiers du site et non d'un début d'incendie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Cette année, comme toutes les personnes résidant dans notre commune, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement a débuté le 15 janvier et se terminera **le 14 février 2009**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle : le recensement de la population fournit la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront confidentielles.

Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre Maire.

LOGEMENT COMMUNAL

Bourg de Saint-Girons

La commune loue un appartement de type T3, avec garage, au bourg de Saint-Girons à compter du **1^{er} mars 2009**.

Les candidatures sont à déposer en mairie avant le 7 février 2009.

LOGEMENT COMMUNAL

Lotissement Pierresse

La commune loue un appartement de type T3, avec garage, au lotissement Pierresse à compter du **1^{er} mars 2009**.

Les candidatures sont à déposer en mairie avant le 7 février 2009.

Les cocosates randonneurs

D.01/02 : Borne de Sauveté

RV parking Office de Tourisme à 9 h 00

J.05/02 : Marais de la Pipe

RV parking du Lac à 9 h 00

D.08/02 : Le Dessableur

RV parking du Lac à 9 h 00

J.12/02 : Pas du Loup

RV parking du Lac à 9 h 00

A chaque sortie présenter la licence FFRP (licence obligatoire pour marcher).



Le Téléthon 2008 a permis de récolter la somme de :

4 031.21 €.

Ce résultat est le fruit d'une mobilisation et d'une solidarité de petits et grands autour d'une cause commune, la recherche et par là-même, l'avancée thérapeutique contre les maladies génétiques et des maladies plus fréquentes.

Vous pouvez encore faire des dons sur notre mini-site de collecte et inviter vos proches dans cette démarche :

http://relay2doo.telethon.fr/vielle_st_girons_mobilisons_nous

Ce site reste en fonction jusqu'au 28 février 2009; vous pouvez y consulter les photos 2008.

L'équipe du téléthon vous remercie chaleureusement pour votre participation sous quelque forme que ce soit et vous dit plus que jamais : « notre force c'est vous ».

MESSAGE AUX PERSONNES AGEES ISOLEES ET AUX PERSONNES HANDICAPEES

Inscrivez-vous en Mairie ! Ainsi, en cas de déclenchement du plan d'alerte pour « risques exceptionnels », nous pourrons vous venir en aide !

Renseignez-vous en mairie ou en appelant son service administratif : n° 05.58.47.90.23.

A.C.C.A.

Repas des chasseurs

7 février 2009 : réservé aux chasseurs de l'A.C.C.A., date limite d'inscription le 2 février, auprès des responsables de l'A.C.C.A.

Comptages de gibiers en nocturne

L'A.C.C.A organise des comptages de gibiers en nocturne, à l'aide de phares, sur tout le territoire de la commune, ceci en vue d'évaluer l'évolution des cheptels des différentes espèces (principalement chevreuil et cerf, mais aussi : renard, lièvre, sanglier...) en vue de formuler les demandes de plan de chasse des cervidés. Ces comptages sont réalisés en accord avec la Fédération Départementale des Chasseurs des LANDES et avec l'autorisation de la D.D.A.F des LANDES (Préfecture).

Ils auront lieu deux soirs consécutifs, le **vendredi 13** et **samedi 14 février 2009**, dès le début de la nuit.

Nous recherchons des volontaires, chasseurs ou non-chasseurs, dames ou hommes pour nous aider à les réaliser, vous serez toutes et tous les bienvenu(e)s.

Vous pourrez vous inscrire auprès du président de l'A.C.C.A, au plus tard le 04 février 2009.

Alain DUVERDIER au : **05.58.47.90.60**

BATTUES « NORMALES » AUX NUISIBLES

Les battues destinées à détruire les animaux classés « nuisibles » débuteront dès que le plan de chasse chevreuils et cerfs sera terminé et ce jusqu'au **31 mars 2009**, chaque samedi sur le territoire de l'O.N.F. et le dimanche matin sur le territoire de l'A.C.C.A.

Tous les membres de l'A.C.C.A. pourront y participer, dans invitation particulière ni inscription. Venez nombreux.

Tous les rendez-vous de départ de battues ont lieu au « Parc de Mot », au lever du jour.

Liste des animaux classés « nuisibles » :

Mammifères :

- Fouine (martes fouina)
- Ragondin (myocastor coypus)
- Rat musqué (ondatra zibethica)
- Renard (vulpes vulpes)
- Sanglier (sus scrofa)
- Vison d'Amérique (mustela vison)

Oiseaux :

- Corneille noire (corvus corone corone)
- Etourneau (sturnus vulgaris)
- Pie bavarde (pica pica)

(à noter que la Martre (martes martes) et le Blaireau (meles meles) sont : chassables, mais ne sont pas classés nuisibles)

* * * * *

Sous la responsabilité du lieutenant de louveterie Monsieur DUHOO Bernard

En cas de dégâts commis par des animaux « nuisibles », à partir du **1^{er} avril 2009** et jusqu'au **14 août 2009 inclus**, il faudra adresser les plaintes par écrit (dont une copie sera adressée au Président de l'A.C.C.A) au **Lieutenant de Louveterie** responsable du secteur :

Monsieur Bernard DUHOO
650, Chemin Pouchique
40550 – LÉON
Tel : 05.58.48.71.20

OFFICE DE TOURISME

Le bureau est OUVERT du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30. **(fermé le 10 après-midi et du 24 au 27 le matin)**

ASSEMBLEE GENERALE

Appel à candidature

L'Assemblée générale de l'Office de tourisme se tiendra le vendredi 6 février à 18 h 30, à la salle de réunions de Saint-Girons.

Pour rejoindre l'équipe de l'Office de tourisme, vous pouvez faire acte de candidature par courrier adressé, jusqu'au lundi 2 février inclus, à :

OFFICE DE TOURISME

Monsieur le Président, Route de Linxe,
40560 VIELLE-ST-GIRONS.

SPORTS NATURE MARENSIN

Dimanche 1^{er} février : Entraînement Trail

Départ à 8 h 45 devant l'Office de
Tourisme.

Circuit : le Lac de Vielle –Saint Girons-
bourg

Renseignements et inscriptions :
05.58.47.94.98 ou 05.58.47.94.94
ou 05.58.47.93.36